

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **27 (1891)**

Heft 24

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LA CHAUX-DE-FONDS

XXVII^e Année



15 DÉCEMBRE 1891

N^o 24

L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

SOMMAIRE : Partie générale : Coup d'œil sur l'histoire de la pédagogie moderne. — Chronique scolaire : Berne. Genève. — Exercices scolaires : Solutions des problèmes de calcul, N^{os} 1 et 2, donnés aux derniers examens de recrues, en 1891. Composition. — Bibliographie.

PARTIE GÉNÉRALE

Coup d'œil sur l'histoire de la pédagogie moderne ⁽¹⁾

Mesdames et Messieurs,

Présenter un tableau de la pédagogie moderne, de l'Ecole contemporaine et de ses tendances actuelles, dans le court espace de temps qui nous est réservé, est une entreprise qui peut paraître téméraire et qui l'est, en effet, à plus d'un titre.

Comment résumer, dans un cours semestriel d'une heure, ce vaste mouvement qui s'est opéré dans l'enseignement à partir de Comenius et de Pestalozzi ?

Le champ que nous allons parcourir ensemble est illimité. La pédagogie, à dire vrai, a tout envahi; non seulement on la trouve à l'école, son domaine naturel : elle est dans les nombreux périodiques scolaires, dans les journaux quotidiens, dans les parlements que préoccupe aujourd'hui la grande question de l'éducation nationale; elle s'est installée dans les chaires universitaires, elle est dans le cœur de tous ceux qui ont souci de l'avenir du pays. — Il n'est plus permis de s'en moquer, parce qu'elle est comme un acte de foi en l'avenir.

La pédagogie est partout, à tel point qu'on est presque en droit de s'en étonner, car jusqu'il y a quelques années, le mot de

(1) Nous publions sous ce titre la leçon d'ouverture du cours public donné cet hiver à l'Université de Lausanne par M. Guex, directeur des écoles normales du canton de Vaud, et nous exprimons l'espoir que l'honorable professeur voudra bien détacher quelques autres chapitres de son cours à l'intention de l'*Educateur*. (Réduction.)

pédagogue n'était guère en honneur, surtout dans les pays de langue française. Il avait trop d'affinités avec pédant, et l'on sait quel triste rôle le pédant joue dans notre littérature; c'est un personnage ridicule. La Fontaine, qui, à plus d'une reprise, oublie qu'il est père de famille, à ce point, dit-on, qu'un jour il ne reconnut pas un grand garçon qu'on lui présentait et qui n'était autre que son fils, n'est pas l'ami des enfants et est peu tendre au pédagogue. Nous n'en voulons pour preuve que la fable « L'écolier, le pédant et le maître d'un jardin ». Molière, qui a si bien ridiculisé les travers de l'humaine nature, n'a eu garde d'oublier le pédant, à preuve Vadius et Trissotin, le triple sot. Ceux qui, dans la littérature, n'en disent pas de mal, sont ceux qui, précisément, s'abstiennent d'en parler. J.-J. Rousseau, pour nous en tenir aux grands noms, maltraite aussi le pédagogue. Il parle, dans son *Emile*, du « sage Locke et du pédant de Crousaz ». Ce de Crousaz est peut-être un pédant; il est à coup sûr un de nos illustres compatriotes. Il publia divers ouvrages sur l'éducation, entre autres son *Traité sur l'éducation des enfants*, qui parut à la Haye en 1822.

Quoi qu'il en soit, le nom de pédagogue a repris faveur auprès du public; et, par un singulier retour des choses humaines, il faut constater que ce qui l'a réhabilité, c'est précisément la pédagogie, la science de l'éducation qui est devenue un enseignement dont tous les autres doivent s'inspirer, un enseignement qui domine tous les autres, qui les éclaire et les discipline.

La pédagogie est partout, disons-nous. Elle a ses conférences, ses congrès au petit pied, ses congrès régionaux, cantonaux, intercantonaux, internationaux. Vous n'ignorez pas qu'à côté des revues internationales de l'enseignement, il y a une société internationale d'éducation, qui a son organe propre. Elle a ses musées. La Suisse ne compte-t-elle pas trois expositions scolaires permanentes et la belle institution du Pestalozzianum, à Zurich, qui est comme un foyer lumineux dans le pays, un centre de recherches dans tout ce qui touche à l'école? L'Allemagne en possède un peu partout, dans ses capitales et dans ses provinces. Iéna, entre autres, vient d'ouvrir le sien pour les Etats de la Thuringe.

La France a son beau musée pédagogique de la rue Gay-Lussac. Ce musée pédagogique de France n'a été fondé que sous le ministère de Jules Ferry, bien que le premier projet en eût déjà été conçu par Jules Simon et Bardoux. Le véritable fondateur de l'institution est Ferdinand Buisson. Le premier stock d'ouvrages pédagogiques (près de 7000 volumes) provient de Rapet, l'éducateur bien connu. Le Musée, pour lequel on dépense annuellement 40,000 francs, comprend trente salles : seize sont occupées par la bibliothèque, les documents et les manuscrits; les autres, par les salles de dessin, de géographie, de sciences naturelles, les laboratoires, les collections diverses.

Le Musée a un directeur, un bibliothécaire et un conservateur, une bibliothèque circulante de 3,000 volumes, que l'on envoie, sur demande, aux quatre coins de la République aux instituteurs désireux d'enrichir leurs connaissances, et enfin plus de 50,000 volumes; de sorte que l'on peut dire que le Musée pédagogique de la rue Gay-Lussac est une institution qui, pour l'histoire de l'instruction et de l'éducation, n'a pas sa pareille au monde.

La pédagogie a, dans tous les pays, sa littérature, et quelle littérature! Dans aucun domaine, je crois, on ne publie de nos jours autant que dans le domaine de l'école, à ses divers degrés.

Chacun s'en occupe. Des savants de premier ordre n'ont pas craint et ne craignent pas de descendre dans l'arène où se débattent les questions d'éducation. Tel un Michel Bréal qui, jusqu'en 1870, ne s'était occupé que de sanscrit, de zend ou de l'origine des langues indo-européennes; tel un Gréard, le vice-recteur de l'Académie de Paris, « le premier instituteur de France »; tel un Paul Bert, ce grand savant qui a écrit des ouvrages élémentaires de zoologie, physiologie, etc.; tel un Paul Janet, le professeur bien connu de la Sorbonne, etc., etc.; ils sont légion aujourd'hui. L'intervention des savants dans les choses de l'enseignement national a eu les meilleures conséquences. On peut dire que l'enseignement populaire a bénéficié de l'érudition dans une large mesure, sans qu'on s'en doutât le plus souvent, par une lente infiltration. L'enseignement primaire, en effet, n'a vraiment progressé qu'à partir du jour où l'idée pédagogique y a été introduite avec l'élévation qu'ont su lui imprimer les meilleurs esprits. Cette même idée influe sur l'enseignement supérieur, et elle est sur le point de renouveler aussi l'enseignement secondaire, en préparant mieux ceux qui sont appelés à y apporter leur concours, en tenant davantage compte des besoins de la vie à la fin de notre siècle, en donnant à chaque branche la place et l'importance qui lui conviennent. La pédagogie ainsi comprise, n'a-t-elle pas la plus vaste portée? N'est-elle pas le point de départ de toute vraie réforme sociale? Nous le pensons et sommes bien près de croire avec Leibnitz que « celui qui est le maître de l'éducation est le maître du monde. »

Après avoir été surtout en honneur en Allemagne, cette terre classique de la pédagogie, la science de l'éducation, qui n'est autre que la philosophie de l'enseignement, est célébrée aujourd'hui dans presque tous les pays, en Angleterre, en France, en Amérique, en Russie. Jamais, à aucune époque de l'histoire, les questions d'enseignement n'ont été si constamment à l'ordre du jour qu'à la fin de notre siècle.

La France « pédagogise », pour reprendre le mot de M. Pécaut, directeur de l'École normale de Fontenay-aux-Roses, les pays latins, la Russie « pédagogisent ». Et, certes, vous le savez,

en Allemagne et en Suisse, le mouvement n'est pas près de se ralentir.

Malgré l'abondance des matières et le peu de temps dont nous disposons, nous essayerons, Mesdames et Messieurs, de vous introduire dans les intéressants débats, dans les controverses nombreuses que soulève aujourd'hui le problème de l'éducation. Vous nous permettrez, au cours de ces leçons, dans les questions capitales, si débattues aujourd'hui, de prendre parti pour les uns contre les autres, de vous donner notre opinion personnelle, suivant nos convictions, de telle sorte que nos leçons pourront devenir, le cas échéant, une critique des principaux systèmes d'éducation que nous aurons à passer en revue.

* * *

L'histoire de la pédagogie moderne devrait, à vrai dire, remonter jusqu'aux origines protestantes de l'école populaire, c'est-à-dire jusqu'à la Réformation. Nous aurions, après avoir, dans un rapide coup d'œil, résumé les systèmes d'éducation des temps anciens et du moyen âge, à vous parler de *Luther*, comme pédagogue de premier rang, et de son ami, le savant et doux *Mélancton*, celui à qui fut conféré le beau titre de « præceptor Germaniæ ».

Afin d'arriver plus tôt à l'époque contemporaine, aux tendances actuelles de l'école et au mouvement des idées pédagogiques dans les vingt dernières années, comme nous l'avons annoncé dans le programme de ce cours, nous laisserons de côté le 16^e siècle, l'importance pédagogique du mouvement de la Réforme, Luther et l'école populaire, Mélancton, Trotzendorf, Sturm, Neander et l'école savante, aussi bien que le courant catholique des 16^e et 17^e siècles, les Jésuites, Port-Royal, Fénelon, etc., pour commencer notre cours avec le 17^e siècle, par la grande figure de celui dont on va, en mars prochain, fêter le trois centième anniversaire : *Amos Comenius*.

Nous aurons ainsi à vous entretenir, dans ce courant essentiellement philosophique du 17^e siècle, de *Bacon*, de *Locke*, de *Comenius*; au 18^e siècle, de *Francke*, à Halle, et du piétisme, de *Rousseau*, avant tout, et de ses continuateurs en France et en Allemagne, de *Basedow* et des *philanthropes*, de *Kant* et de l'école populaire au 18^e siècle.

Nous arriverions ainsi, pour ne citer que les grands noms, au 19^e siècle, à *Pestalozzi* et à ses continuateurs en Allemagne, *Frœbel* et l'institution des jardins d'enfants, *Diesterweg*, *Niemeyer*, *Herbart* et son école : *Stoy*, *Beneke*, *Ziller*.

— Nous aurions à voir les plus grands noms de la pédagogie anglaise et française au 19^e siècle : *Bell*, *John Lancaster*, *Hamilton*, *Stuart Mill*, *Herbert Spencer* et *Alexandre Bain*; en France, *La Chalotais*, *Condorcet*, *Jacotot*, le père *Girard*, sans compter tous les hommes d'école, philosophes ou hommes d'Etat, que nous

ferons rentrer dans le mouvement contemporain : les Jules Simon, Jules Ferry, Bréal, Levasseur, Lavisser, Buisson, Compayré, Jost, Gréard, Vessiot, Anthoine, Carré, M^{mes} Pape-Carpentier, Kergomard, MM. Marion, Paul Janet, Jules Steeg, Ludovic Carrau, Bersot, Legouvé, Félix Pécaut, etc., etc., et toute cette phalange de philosophes et de pédagogues, qui travaillent en ce moment au relèvement de la France par l'éducation.

Ce faisant, nous entrerions dans l'époque contemporaine, qui est celle que l'on pourrait appeler en pédagogie la période de la science de l'éducation. En effet, grâce à des œuvres considérables, grâce aux importants travaux de Herbart et de son école avant tout, la science de l'éducation n'est plus un vain mot, objet de raillerie facile pour les beaux esprits. Si elle n'est pas définitivement constituée, elle est sur le point de l'être, grâce encore aux recherches accumulées des psychologues de l'enfance : Tiedemann, Darwin, Bernard Pérez, Preyer, Maillet, et d'autres. Herbart, on le sait, l'a érigée en un système où tout se tient et tout se lie. Ses partisans sont devenus les apôtres d'une éducation nouvelle basée sur les lois éternelles de la psychologie et de la physiologie. La science de l'éducation ne cache plus son nom et ses prétentions. Elle a son programme; elle définit son but, elle expose ses méthodes; de toutes parts, on le sent, elle manifeste sa force et sa vitalité.

Dans ces mille et une questions que soulève aujourd'hui le problème de l'éducation, la *pédagogie féminine* devrait aussi nous arrêter : Jacqueline Pascal, M^{me} de Maintenon, M^{me} Campan, M^{me} Guizot, M^{me} Necker de Saussure, M^{me} Pape-Carpentier, Fénelon et son célèbre traité, Dupauloup et ses « Lettres sur l'éducation des filles », en d'autres termes la façon dont l'éducation des femmes a été comprise en France et à l'étranger, voilà qui mériterait bien plus qu'une simple mention. Nous vous montrerons tout ce que la troisième République, entre autres États, a fait, soit par des perfectionnements de tous genres, soit par des créations de toutes pièces pour le relèvement de l'enseignement des femmes dans son ensemble. La création de l'enseignement primaire et secondaire des jeunes filles, celle des écoles normales d'institutrices, Fontenay-aux-Roses sont des chapitres intéressants de l'histoire de l'école populaire à la fin du 19^e siècle. Vous aurez, je l'espère, après ce rapide voyage, la conviction qu'un souffle puissant de vitalité passe dans tout l'ensemble de l'instruction publique de la plupart des pays de l'Europe, et que si, pour la France en particulier, les malheurs de 1870 ont été grands, ils ont eu pourtant ce beau côté, c'est que tout ce qu'il y a d'intelligent et de productif dans ce pays a considéré cette indifférence à l'égard de l'instruction publique comme une des causes principales de l'effondrement de la patrie.

Mais il y a plus que cela. Parmi les questions qui rentreront

dans nos leçons, citons encore, entre autres, une des plus puissantes réactions qui se soient manifestées contre la sédentarité, *l'éducation athlétique*, dont le but est de former des corps robustes et des volontés exercées.

L'hygiène scolaire, l'hygiène de l'exercice chez les enfants, l'hygiène du travail intellectuel, toutes questions importantes et à l'ordre du jour découlent de cette réaction contre la sédentarité que je viens de vous signaler.

Le *surmenage mental*, ses effets, ses causes et ses remèdes, la *surcharge ou le luxe des programmes* qui, on le reconnaît enfin, ne produit à la longue que l'appauvrissement de l'esprit, sont également des questions connexes de cette réaction contre le surmenage intellectuel.

Le vaste domaine de la *psychologie infantile*, ses principaux représentants, *l'éducation dès le berceau, l'éducation maternelle dans l'école, l'école fræbelienne, la création des écoles destinées à former les éducateurs du peuple*, les controverses au sujet de la *formation du corps enseignant*, devront aussi faire l'objet de quelques discussions.

Il faudra aussi, Mesdames et Messieurs, parler ici d'un phénomène étrange dans les choses scolaires, d'une sorte d'*anarchie pédagogique* ou mieux de *néhilisme* pédagogique, soit des idées du grand romancier russe, le comte Léon de Tolstoï sur les questions d'enseignement et d'éducation. A l'approche du 20^e siècle, où le vieux monde semble comme ébranlé dans ses fondements, les idées subversives ne pouvaient manquer de se faire jour même dans le domaine de l'école. Ces idées hardies ont pris un corps dans un livre fameux, « *La liberté dans l'école* », traduit du russe et précédé d'une lettre de Monsieur Michel Bréal.

Enfin, Mesdames et Messieurs, et malgré cette révolte contre les institutions scolaires existantes, malgré cette démolition de l'édifice scolaire péniblement construit par l'expérience de nos devanciers et par le progrès des temps, nous nous efforcerons de vous démontrer, avec Herbart et son école, ce qu'est et ce que doit être le but de l'enseignement, quelle est la portée de cette thèse que les partisans de la pédagogie scientifique appellent la *thèse de l'enseignement éducatif*. Nous vous montrerons qu'elle est efficace, cette doctrine-là, riche en résultats féconds, que l'éducation (éducation est ici opposé au savoir, aux connaissances, à l'instruction), est encore, aujourd'hui plus que jamais peut-être, le but suprême que nous devons nous proposer, que pour diriger cette éducation, il faut plus que des hommes capables, il faut des esprits d'élite possédant certaines qualités du cœur et de l'esprit ; que, dans les établissements destinés à former des éducateurs, il faut, toujours davantage, un sens plus ferme et plus délicat de ces choses, comme un souci permanent de ces hautes questions.

A côté de l'acquisition des connaissances, chose importante

sans contredit, il y a quelque chose de supérieur encore, c'est l'éducation du caractère.

Voilà ce que nous tenons à poser dès le début de ce cours, voilà ce qui se dégagera, je l'espère, de nos prochaines leçons : c'est qu'enseignement veut dire éducation et que, dans l'enseignement, c'est d'éducateurs dont on a besoin et non d'instructeurs, de dresseurs.

Jamais, il faut le reconnaître, comme dans ces dernières décades, les questions d'instruction publique n'ont autant préoccupé les esprits. Dans les conseils de la nation, elles font l'objet de discussions sans cesse renouvelées. Les législateurs se sont emparés de ces matières : de grosses réformes ont été réalisées, sans aucun doute.

Mais, disons-le bien aussi, il semble que cette préoccupation un peu exclusive des choses de l'enseignement, de l'instruction proprement dite, ait relégué un peu trop à l'arrière-plan une question d'une bien autre importance, celle de l'éducation.

On cherche bien partout à rajeunir les méthodes; on construit de beaux édifices, on crée de nouveaux foyers d'instruction. Malgré cela, on adresse le reproche au corps enseignant, et surtout au corps enseignant secondaire, de n'avoir pas assez d'éducateurs proprement dits dans son sein.

Nous croyons le reproche fondé pour une partie, à tout le moins des professeurs de l'ordre secondaire. Non pas qu'il y ait de leur faute, hâtons-nous de le dire; jusqu'ici on n'a pas attiré leur attention sur ces questions capitales.

Il faut, en effet, que ceux qui ont pour mission de présider à la préparation professionnelle des candidats à l'enseignement se pénètrent de l'idée que l'instruction est sans doute un grand bienfait, qui devient un véritable danger sans l'éducation. Le futur professeur, instituteur, ne doit jamais perdre de vue qu'en s'engageant à se charger de l'instruction, il se charge aussi, de par le fait même, de l'éducation. L'une ne va pas sans l'autre. Vouloir former l'esprit en laissant de côté le cœur, c'est négliger une bonne moitié, la meilleure, à coup sûr, de la tâche.

N'oublions pas non plus, d'autre part, que ce ne sont pas les esprits les plus brillants qui sont les plus féconds en ce monde, ceux qui creusent le plus profond sillon. L'intelligence contient aussi un poison en elle-même; l'habitude de la critique, cet abus d'analyse à outrance, qui est comme la marque des meilleurs esprits de notre époque, atteint la sensibilité, énerve la force du caractère et peut aller jusqu'à tuer la volonté. L'expérience est là pour le prouver. Ne voit-on pas des hommes instruits, des érudits, manquer de force de volonté, d'énergie, de dignité dans la vie? Ils ont une arme, le savoir, les connaissances, dont ils ne font aucun usage pour l'avancement du bien.

La conclusion que nous tirons de ces constatations, conclusion qui s'impose, est celle-ci :

L'école, en donnant la science, doit à tout prix *former aussi le cœur, tremper le caractère*. C'est même à satisfaire cette seconde exigence que l'école doit s'appliquer. Le but de l'enseignement que nous donnons, c'est d'éduquer en instruisant, c'est l'*éducation morale par l'instruction*.

Pour réussir dans cette œuvre, il faut plus que la rectitude du jugement qui découle de la solidité des connaissances. Avec cela, on peut former le côté intellectuel, on ne dirigera pas la conscience. Si l'on n'est que savant, que spirituel, qu'érudit, on ne satisfera pas à cette seconde condition. Pour faire œuvre d'éducation, en un mot, il faut une âme qui se dégage des règles, des faits, des formules, des mots, de toute la partie aride de l'enseignement, une âme qui s'empare du cœur de l'enfant, lui transmette le désir ardent d'en savoir davantage, de vouloir, d'agir.

N'aurions-nous à former que des esprits solides et laborieux, que notre mission en serait déjà noble. — On a tant répété dans les banquets et les discours de cantine des réunions scolaires que la tâche de l'éducateur est noble et belle, que cette phrase finit par être un lieu commun. Inutile de vous dire que je me garde d'y attacher cette nuance de dépréciation. — Mais une autre mission, la plus grande, s'impose à nous, la mission humanitaire, sociale. Sous l'influence de notre parole chaude et vivifiante, au souffle de notre enseignement doivent naître les sentiments généreux, les vertus solides ; sous cette influence bienfaisante, les âmes doivent grandir. Eh bien ! nous n'obtiendrons pas ce but si nous nous contentons de donner le savoir à l'enfant, si nous ne payons pas de notre personne, si nous ne nous donnons pas tout entier, si nous lui cachons notre personne intime, qui est comme une meilleure part de nous-mêmes, si nous ne sommes pas animés d'un vrai esprit de sacrifice, d'abnégation, de don de soi-même. Aussi sommes-nous en droit de nous étonner que jusqu'ici on se soit contenté de titres qui certifient qu'un programme donné a été absorbé, qu'un examen plus ou moins satisfaisant a été subi sur certaines matières, de diplômes de divers genres qui montrent notre compétence en matière d'instruction, sans se préoccuper le moins du monde de savoir si l'on avait affaire à des personnes capables d'exercer sur la jeunesse une bonne direction morale.

Il est grand temps d'épargner aux jeunes gens qui se vouent à l'enseignement ces hésitations, ces tâtonnements de toute espèce, « ces voyages à la découverte de l'enfance », comme on les a justement appelés, en s'appliquant à leur faire connaître l'enfance avant qu'ils soient appelés à la diriger. Il y a là de grandes et de graves questions auxquelles, à tout le moins, le candidat doit réfléchir avant de songer à préparer la jeunesse à la vie. Il y a là des principes sur lesquels il doit méditer, parce que ces

derniers le soutiendront dans la carrière et empêcheront qu'il ne devienne un vulgaire marchand de leçons, un mercenaire. — Croire et aimer, vous disions-nous, voilà qui résume les douze et une qualités que le bon maître doit posséder. Avoir du cœur, connaître l'enfant, l'aimer sincèrement, faire appel aux âmes, les élever. Bien peser ces mots, bien mesurer aussi toute la portée, toute l'étendue de ces principes et des conséquences qu'on en peut tirer, à savoir le goût de l'éducation; de sa profession, la connaissance de la psychologie de l'enfance, des principes d'éducation rationnelle, de l'histoire et de la pratique de l'éducation, l'amour de l'enfance aussi qui, nous attirant vers elle, l'amène également à nous, voilà les armes dont il faut être pourvus dès le début de la carrière.

L'instituteur, le professeur que nous aimons montre donc beaucoup de science; il montre encore davantage de cœur. Il faut, pour former l'enfant, la chaleur d'un enseignement vivant et sympathique. C'est à ces conditions que le maître sera l'ouvrier d'une tâche grande et noble, pour ne pas laisser se perdre le vieux cliché.

Mais nous voilà bien loin, vous semble-t-il, de l'histoire de l'éducation; moins qu'il n'y paraît, Mesdames et Messieurs, car ce sont là les leçons qui se dégagent de la lecture des auteurs qui, depuis vingt ans, écrivent sur l'éducation. On ne saurait nier, en lisant ces ouvrages, qu'il y a chez tous les bons esprits comme un souci constant de ces hautes questions. Nous sommes donc bien en droit de qualifier ce mouvement d'opinion de tendance de la pédagogie contemporaine.

Dans son dernier ouvrage « *Cuore* »⁽¹⁾, le plus beau livre d'éducation qui ait paru depuis bien des années, — il en est en Italie à sa 116^{me} édition, — Edmond de Amicis se fait aussi l'apôtre de cette idée. Dans l'avant-propos, l'auteur s'adresse aux enfants et leur dit: « L'instruction qu'on vous dispense si largement ne doit point vous faire oublier que l'éducation du cœur est encore plus essentielle. C'est elle qui, un jour, fera de vous des hommes utiles à leurs semblables, des citoyens dévoués à la patrie, et l'honneur de leurs familles. » De là le titre de l'ouvrage « Du Cœur. »

Ainsi, notre première confession pédagogique, celle d'ailleurs qui se dégage des enseignements fournis par la philosophie de l'éducation, c'est qu'à notre époque il faut sans doute savoir et savoir beaucoup, mais que ces nécessités de l'enseignement moderne ne doivent aucun instant nous faire oublier que le but, le grand but des études est l'éducation, la formation du caractère et des hautes qualités morales.

F. GUX.

(¹) Voir l'*Educateur* du 15 octobre 1891, p. 327. (Réd.)

CHRONIQUE SCOLAIRE

BERNE

La loi scolaire au Grand Conseil bernois.

Le projet de loi sur l'instruction primaire a été discuté au Grand Conseil bernois dans la dernière quinzaine de novembre. Le premier débat est terminé; certaines dispositions donneront probablement lieu à des modifications de détail, mais on peut dire que la loi est arrêtée dans ses grandes lignes.

Quelques articles ont prêté à des discussions intéressantes.

L'article 4, relatif aux ordres religieux, a été supprimé. Il avait la teneur suivante: « Les membres et les affiliés d'ordres religieux ne peuvent obtenir le brevet de capacité et toute action dans l'école publique leur est interdite. »

MM. Folletête, Ritschard et Dürrenmatt plaidaient pour l'abandon de l'article, tandis que M. Jolissaint en recommandait l'acceptation. M. le Dr. Gobat, directeur de l'instruction publique, représentait les idées du gouvernement; l'adoption de l'article aurait permis de reviser la loi de 1868 sur les sœurs enseignantes.

M. Dürrenmatt demandait éventuellement d'exclure de l'enseignement tous les membres des sociétés secrètes. Cette proposition a été repoussée par 111 voix contre 39.

Pour la scolarité, trois systèmes se trouvaient en présence. Celui qui a été adopté prévoit neuf ou huit années d'école. Dans le premier cas il y aurait annuellement 800 heures de classe au minimum pour les trois premières années et 900 heures au minimum pour les six années suivantes, avec 32 semaines d'école. Dans le deuxième cas, on aura 40 semaines d'école avec 900 heures au minimum pour la première, la deuxième et la huitième année scolaire, tandis que dans les autres années il faudra arriver au moins à 1100 heures d'école. La gymnastique et les travaux manuels sont compris dans les heures indiquées ci-dessus.

Le nombre des heures d'enseignement ne dépassera pas 28 par semaine pour les trois premières années et 33 pour les années suivantes.

La direction de l'instruction publique aurait voulu arriver à un minimum de 36 semaines d'école par an, mais il paraît que dans l'Oberland et dans certaines parties de l'Emmenthal, il n'est pas possible de dépasser le minimum actuel. C'est ici surtout qu'on a pu constater combien il est difficile d'élaborer une loi scolaire qui convienne à toutes les parties de notre canton avec ses populations et ses aspects si divers.

Le projet prévoit une amende de 5 centimes pour chaque absence non justifiée. Les amendes sont prononcées et encaissées par la commission d'école. Si les amendes ne sont pas payées ou si, dans une période de quatre semaines, les absences dépassent le douzième des heures d'école, les parents sont condamnés à une amende supplémentaire de 3 à 6 francs. Si un enfant est soustrait d'une manière permanente à la fréquentation scolaire, le délinquant peut être puni d'un emprisonnement de deux à vingt jours.

M. Dürrenmatt aurait voulu accorder des primes aux écoles ayant la meilleure fréquentation.

Si une commune introduit l'école complémentaire, la fréquentation en sera obligatoire jusqu'à l'âge de 17 ans pour tous les jeunes gens habitant le ressort scolaire.

C'est l'Etat qui éditera les manuels scolaires.

Voilà les principaux changements qui seraient apportés à notre législation actuelle. Il y a progrès certainement, mais un progrès lent, convenant particulièrement au caractère du peuple bernois et qui contribuera peut-être à lui faire accepter la loi. Le corps enseignant aurait vu avec plaisir une augmentation plus sensible des traitements, mais on est obligé

de compter avec un grand nombre de communes pauvres dont toutes les ressources sont absorbées par l'école. Le plan du législateur a été de réduire au minimum le nombre des adversaires éventuels de la loi. Aussi comprend-on que le projet ait été voté, dans son ensemble, à l'unanimité, à la fin du premier débat. C'est là une garantie que le projet pourra passer dans la pratique et que, dans tous les partis, on reconnaît qu'il y a des améliorations importantes à introduire dans notre système d'instruction publique.

H. GOBAT.

GENÈVE

Je vous annonçais dans ma dernière chronique le décès d'un vétéran du corps enseignant genevois, Emile Cambessédès. Il naquit en 1826 ; après avoir fait des études classiques au collège de Genève, il débuta, en qualité de sous-régent, aux côtés de son père, régent à Cologny. Ce dernier s'était acquis la réputation d'un excellent éducateur et, à côté de ses fonctions officielles, dirigeait une sorte d'institution privée qui jouissait d'une certaine renommée. Emile Cambessédès était donc à bonne école ; aussi prit-il bientôt rang parmi les meilleurs fonctionnaires de l'enseignement. Lorsqu'en 1851 il succéda à son père, il put faire valoir ses facultés innées de pédagogue qu'avait d'ailleurs singulièrement développées l'exemple de son père. Ses collègues eux-mêmes désignaient sous le nom d'*école modèle* la classe que dirigeait Cambessédès. Il était donc tout naturellement désigné pour un poste plus élevé et fut appelé à celui d'inspecteur général des écoles, le 28 décembre 1855. C'est dans ces fonctions qu'il put mettre en relief son talent et ses remarquables qualités. Esprit éclairé, aux vues élevées et nettes, caractère tout à la fois ferme, bienveillant et modeste, cœur bon et droit, Cambessédès possédait tout ce qui commande le respect et attire l'amitié. Dans l'accomplissement de sa tâche, il savait se montrer paternel et bon conseiller pour ses subordonnés.

Mais, par une fermeté résolue que l'on n'aurait pas soupçonnée chez un homme dont l'affabilité et la douceur étaient proverbiales, par l'ardeur de ses convictions, il se sentait poussé vers la politique dont les débats le captivaient. Quoique d'un tempérament calme, il abordait avec entrain toutes les controverses, toutes les discussions, dans lesquelles il s'engageait cependant avec une mesure et une sûreté telles que sa voix, honnête et sincère, était une des plus écoutées, même chez ses adversaires.

Il fut député au Grand Conseil de 1858 à 1862, de 1868 à 1878 et de 1880 à 1882, représentant du canton de Genève au Conseil des Etats de 1872 à 1874, enfin conseiller d'Etat de 1870 à 1881 ; il resta inébranlable à ce poste, devenu périlleux, pendant les années troublées qui suivirent 1873. Abandonnant le pouvoir en 1881, il devint directeur de la caisse hypothécaire ; mais trompé par un employé auquel il avait accordé toute sa confiance, il démissionna l'année suivante. Il fut alors nommé percepteur des contributions, puis percepteur de la taxe municipale, poste qu'il a occupé jusqu'au dernier moment.

A côté et malgré ses fonctions diverses, Cambessédès n'a jamais cessé de déployer une grande activité dans le domaine de l'éducation. Membre de la société pédagogique depuis le commencement, il présidait en 1872 le premier congrès scolaire à Genève. Pendant longtemps membre du comité central de la société des instituteurs de la Suisse romande, il fut de même, et jusqu'à sa mort, appelé à l'unanimité à faire partie du comité de la caisse de prévoyance des fonctionnaires de l'enseignement primaire. Enfin, après une longue et douloureuse maladie, Cambessédès mourait le 24 novembre dernier, terminant une vie d'activité, de dévouement, de bonté, de droiture, et emportant les sympathiques regrets et l'estime de tous ceux qui l'ont connu et vu à l'œuvre.

Louis FAVRE.

EXERCICES SCOLAIRES

Solutions des problèmes de calcul, N^{os} 1 et 2, donnés aux derniers examens des recrues, en 1891.

A. Calcul mental.

I^{re} SERIE

N^o 2. — Mon salaire d'un mois se montait à fr. 75, on l'a augmenté de 20%. A combien se montera-t-il désormais pour une année?

Solution. — Mon salaire était de 75 fr.; on l'a augmenté du 20% soit du $\frac{1}{5}$ de 75 fr. = 15 fr. Il est donc maintenant de $75 + 15 = 90$ fr.

N^o 1. — On veut paver une cuisine longue de 8 m. et large de $4\frac{1}{2}$ m. avec des planelles (briques) carrées mesurant $\frac{1}{2}$ m. de côté. Combien en faudra-t-il?

Solution. — Surface de la cuisine = $8 \times 4\frac{1}{2}$ m. = $(8 \times 4) + (8 \times \frac{1}{2}) = 32 + 4 = 36$.

Surface d'une planelle = $\frac{1}{2} \times \frac{1}{2} = \frac{1}{4}$ m².

Pour paver 1 m², il faut donc 4 briques.

» » 36 m², » » $4 \times 36 = 144$ briques.

II^e SERIE

N^o 2. — A combien revient la ration de viande de 320 gr. que reçoit chaque soldat, quand la viande se paie fr. 1[»]50 le kg.

Solution. — 1000 gr. se paient fr. 1[»]50.

100 » » » $\frac{1}{10}$ de 150 ct. = 15 ct. et 300 gr. $3 \times 15 = 45$ ct.

20 » » » $\frac{1}{5}$ de 15 ct. = 3 ct.; $45 + 3 = 48$ centimes.

N^o 1. — Mon loyer de fr. 240 représente le 15% de mon revenu annuel. A combien se monte celui-ci?

Solution. — Le 15% de mon revenu = 240 fr.

» 5% » » » = $\frac{1}{3}$ de 240 = 80 fr.

» 10% » » » = $2 \times 80 = 160$ fr.

» 100% » » » soit le revenu total = $10 \times 160 = 1600$ fr.

III^e SERIE

N^o 2. — J'achète 16 mètres d'étoffe à fr. 3[»]75 le mètre. Je paie comptant et obtiens 2% d'escompte. Combien ai-je à payer?

Solutions. — 1 m. coûte fr. 3[»]75; 16 m. à 3 fr. = 48 fr. 16 m. à $\frac{3}{4}$ fr. = $4\frac{1}{2}$ fr. ou 12 fr.; $48 + 12 = 60$ fr.

Sur 100 fr. = 2 fr. d'escompte;

» 1 » = 2 ct. »

» 60 » = $2 \times 60 = 120$ ct. ou fr. 1[»]20

Je paierai donc fr. 60 — fr. 1[»]20 = fr. 58[»]80.

N^o 1. — Une pierre rectangulaire est longue de 80 cm., large de 30 cm. et haute de 20 cm. Quel est son poids, si le dm³ de pierre pèse $2\frac{1}{2}$ kg.?

Solution. — Volume de la pierre = 8 dm. $\times$ 3 dm. $\times$ 2 dm. = 48 dm³. Poids = $2\frac{1}{2} \times 48$ kg.; 2×48 kg. = 96 kg.; $\frac{1}{2}$ de 48 kg. = 24 kg.; $96 + 24 = 120$ kg.

IV^e SERIE

N^o 2. — 100 pas militaires font en moyenne 80 m. Combien de pas faut-il pour faire 300 m.?

Solutions. — 80 m. font 100 pas militaires;

4 » » 5 » »

100 » » $25 \times 5 = 125$ pas militaires;

300 » » $3 \times 125 = 375$ pas militaires.

N^o 1. — J'ai acheté pour fr. 500 une action qui me rapporte fr. 15[»]50 tous les 6 mois. A quel taux ai-je placé mon argent?

Solution. — L'intérêt de 6 mois = fr. 15[»]50;

» annuel = $15,50 \times 2 = 31$ fr.;

500 fr. me rapportent annuellement 31 fr.;

100 » » » » $\frac{1}{5}$ de 41 = fr. 6[»]20 ou $6\frac{1}{5}$.

V^e SERIE

N^o 2. — Les 4 côtés d'un jardin mesurent chacun $18\frac{1}{2}$ m. On veut entourer ce jardin de 3 tours de fil de fer, placés l'un au-dessus de l'autre. Combien faudra-t-il de m. de fil de fer?

Solution. — Le contour du jardin est de $4 \times 18\frac{1}{2}$ m. $= (4 \times 18) + (4 \times \frac{1}{2}) = 72 + 2 = 74$.

Le nombre de mètres sera $3 \times 74 = (3 \times 70) + (3 \times 4) = 210 + 12 = 222$ m.

N^o 1. — Sur 375 recrues qui passent à l'inspection, 210 sont déclarées aptes au service. Combien pour 0/0?

Solution. — Sur 375 recrues ou $\frac{15}{4} = 210$ aptes;

» $\frac{1}{4} = \frac{1}{15}$ de 210 $= (\frac{1}{15}$ de 150 = 10) + ($\frac{1}{15}$ de 60 = 4)
10 + 4 = 14;

» $\frac{4}{4}$ ou le 0/0 = $4 \times 14 = 56$ 0/0.

V^{ie} SERIE

N^o 2. — Une motte de beurre pesant $2\frac{3}{4}$ kg. vaut fr. 6[»]60. Quel est le prix du kg.?

Solution. — $2\frac{3}{4}$ kg. = $\frac{11}{4}$ de kg.:

$\frac{11}{4}$ de kg. coûtent 660 ct.;

$\frac{1}{4}$ » » coûte $\frac{1}{11}$ de 660 ct. = 60 ct.;

1 kg. coûte 4×60 ct. = fr. 2[»]40.

N^o 1. — Le taux d'un capital est descendu de $4\frac{1}{2}$ 0/0 à 4 0/0; de cette façon l'intérêt annuel a été diminué de fr. 50. Quel est le capital?

Solution. — La diminution est $4\frac{1}{2} - 4$ 0/0 = $\frac{1}{2}$ 0/0;

Le $\frac{1}{2}$ 0/0 du capital = 50 fr.;

1 0/0 » » = $2 \times 50 = 100$ fr.;

100 0/0 = $100 \times 100 = 10,000$ fr.

VII^e SERIE

N^o 2. — Le plancher d'une salle d'école mesure $112\frac{1}{2}$ m². Quel espace cela fait-il par élève, si la classe en compte 45?

Solution. — $112\frac{1}{2}$ m. = $\frac{225}{2}$ m²;

45 élèves ont 225 demi-mètres²;

9 » » $\frac{1}{5}$ de 225 = 45 demi-mètres²;

1 élève aura $\frac{1}{9}$ de 45 demi-mètres² ou 5 demi-mètres² = $2\frac{1}{2}$ m².

N^o 1. — Que devient au bout de 2 ans un capital de fr. 400 placé au 5 0/0, si l'intérêt obtenu à la fin de la première année s'ajoute au capital pour porter lui-même intérêt pendant la seconde année?

Solution. — Intérêt de 1^{re} année = $4 \times 5 = 20$ fr.;

Capital et intérêt réunis au bout de la 1^{re} année = $400 + 20 = 420$ fr.;

Intérêt de la 2^e année = 4×5 fr. + $\frac{1}{5}$ de 5 fr. = 21 fr.;

Capital et intérêt au bout de la 2^e année = $420 + 21 = 441$ fr.

VIII^e SERIE

N^o 2. — Que coûtent $3\frac{1}{2}$ m. de drap à fr. 8[»]50, 2 m. de doublure à 90 ct. et $\frac{1}{2}$ de toile à fr. 1[»]40 le m.?

Solution. — 3 m. de drap = 3×8 50 = fr. 25[»]50;

$\frac{1}{2}$ » » » = $\frac{1}{2}$ de 8[»]50 = » 4[»]25; $3\frac{1}{2}$ m. = fr. 29[»]75.

2 » » doublure = 2×90 ct. = fr. 1[»]80; 29[»]75 + 1[»]80 = fr. 31[»]55.

$\frac{1}{2}$ » » toile = 70 ct.; fr. 31[»]55 + fr. » 70 = fr. 32[»]25.

N^o 1. — Un aubergiste achète un tonneau de vin contenant 6 hl., le litre à 57 ct. Transport et faux-frais se montent à fr. 18. A quel prix devra-t-il revendre le litre pour gagner 50 0/0?

Solution. — Le prix du vin = 6×57 fr. = $(6 \times 50) + (6 \times 7) = 300 + 42 = 342$ fr.

Le prix de revint avec faux-frais = $342 + 18 = 360$ fr.

» » » » de l'hl. = $\frac{1}{6}$ de 360 = 60 fr.

Le bénéfice par hl. = 50 0/0 de 60 fr. = $\frac{1}{2}$ de 60 = 30 fr.

Il doit revendre l'hl. 60 fr. + 30 fr. = 90 fr., et le litre 90 centimes.

A. PERRIARD.

COMPOSITION

DEGRÉ ÉLÉMENTAIRE

1. *Remplacer les expressions soulignées par des expressions équivalentes* : — Je ne suis pas venu à l'école *à cause que* (parce que) j'étais malade. (Ne jamais laisser dire *à cause de quoi ?* au lieu de *pourquoi ?* ni *à cause que* ou *à cause* au lieu de *parce que*.) — Ma maman n'est pas à la maison ; *elle a été* (elle est allée) au marché (emploi abusif d'*être* aux temps composés dans le sens d'*aller*). — Les chiens et les chevaux sont contents *quand* (lorsque) il y a de la neige. — Un enfant doit soigner ses *habits* (vêtements). — Un *petit mouton* (un agneau) ; une *petite chèvre* (un chevreau, un cabri).

2. *Le corps humain*. — Plan : Tête, tronc, membres. Diverses parties de la tête, du tronc, des membres. — Sujet traité.

Dans le corps humain, il y a la tête, le tronc et les membres. Dans la tête je vois le crâne, qui est couvert de cheveux ; je vois encore le visage, qui comprend le front, les tempes, les deux yeux avec les paupières et les sourcils, les oreilles, le nez avec deux narines, la bouche avec deux mâchoires et deux lèvres, le menton. Le tronc est formé du cou, de la poitrine, du ventre et du dos. Les membres sont les deux bras avec les mains et les deux jambes avec les pieds.

3. *Le chien et l'enfant*. — Raconter une courte anecdote qui pourra être résumée comme suit :

Le petit Jean (*la petite Jeanne*) sortait de l'école. Il était tout joyeux. Il rencontre un beau chien, et il veut le caresser en passant. Le chien croit que Jean va lui faire mal, et il le mord. Jean court à la maison en pleurant. Il ne touchera plus jamais un chien dans la rue.

4. *La fête de Noël*. Demander trois ou quatre phrases de l'invention des élèves.

DEGRÉ MOYEN

1. *Remplacer les noms en italique par des pronoms*. — Le jardinier cultive des légumes ; *ce jardinier* va vendre *ses légumes* au marché. — Les chats prennent les souris ; *les chats* mangent *les souris*. — La lune reçoit de la chaleur du soleil ; *la lune* nous renvoie *cette chaleur*. — Si ton camarade te fait punir, pardonne *à ton camarade*. — Quand ton frère te demande un livre, prête *ce livre à ton frère*.

Mêmes phrases avec permutations du nombre et du genre.

2. *Les cinq sens*. — Plan à proposer d'après la rédaction suivante : Nous connaissons le monde qui nous entoure au moyen des sens. Le goût nous fait connaître les saveurs, par la langue et le palais. L'odorat nous renseigne sur les odeurs, les parfums, que nous respirons par le nez. Ce sont les deux sens les moins importants. Par le toucher, nous savons si les objets sont durs ou mous, lisses ou rugueux, chauds ou froids ; nous sentons les objets par tout le corps, et surtout par les mains. L'ouïe, qui a les oreilles pour organes, nous permet d'entendre les sons, et surtout la parole humaine. Au moyen des yeux, nous voyons la forme et la couleur de tout ce qui est autour de nous. L'ouïe et la vue sont les sens les plus précieux, parce qu'ils nous permettent de communiquer avec nos semblables. Chez chaque personne les sens sont plus ou moins développés. — Celui qui n'entend pas est sourd ; celui qui ne voit que d'un œil est borgne, celui qui est privé des deux yeux est aveugle.

3. *La fête de Noël*. — Sujet à traiter librement.

DEGRÉ SUPÉRIEUR

1. *Résumé* de leçons sur les boissons : l'eau, le café, le vin, la bière.

2. *Les combustibles* : le bois (sapin, foyard) la houille, le coke, l'anthracite, les briquettes, la tourbe.

3. *Le lait* : sa provenance, son utilité. Produits dérivés du lait.

4. *Le mal que l'eau peut faire*. Si l'eau est indispensable à la vie, elle peut en revanche faire du mal. Eau bue en grande quantité; quand on a chaud, précautions à prendre: se plonger les poignets dans l'eau, se mouiller les tempes et derrière les oreilles. Excès d'arrosage. Bain pris trop tôt après un repas, ou quand on a chaud, ou trop prolongé; précautions à prendre. Cures intempestives. Terrains humides, marécageux; contrées, maisons malsaines. Maladies épidémiques, propagées par l'eau. Ravages causés par les pluies trop abondantes; ravines, terrains défoncés, cultures détruites; inondations. Tempêtes sur les lacs et sur mer; naufrages.

5. *La fête de Noël*. A traiter librement par les élèves, après que chacun aura fait son plan.

Ed. CLERC.

BIBLIOGRAPHIE

Premier livre de récitation, poésie et prose, pour les enfants de six à neuf ans. **Deuxième livre de récitation, poésie et prose**, pour les enfants de neuf à douze ans; l'un et l'autre par quelques amis de l'enfance sous la direction de *F. Gaillard-Pousaz*. 48 et 64 pages, 12/18 cm. Fr. ? — Chez F. Payot, libraire à Lausanne, 1889.

On se plaint fréquemment de ce que nos écoliers ignorent leur langue maternelle: fond et forme font également défaut. Ces plaintes ne sont malheureusement pas exagérées; la connaissance du français laisse beaucoup à désirer dans nos écoles. Les commissions législatives et les Directions de l'Instruction publique de nos cantons romands signalent des lacunes graves que les instituteurs ont constatées, sans parvenir, par leurs efforts, à donner tort à ceux qui se plaignent. Quant à demander d'eux plus de travail et plus de zèle, il n'y faut pas songer; ils font généralement tous leurs efforts, et si leurs travaux ne sont pas couronnés de succès, la cause en est ailleurs. Leur offrir des outils perfectionnés qui facilitent leur tâche est le devoir de tous ceux qui ont une idée utile sous leur bonnet.

En premier lieu reconnaissons que la connaissance des mots est en souffrance. C'est pour combler cette lacune que depuis une quarantaine d'années l'on a multiplié les vocabulaires et les dictionnaires à l'usage des écoles. L'étude des mots occupe actuellement une large place dans la plupart des livres d'école; les notes au bas des pages, les lexiques à la fin du volume, les questionnaires, les illustrations sont autant de moyens employés par les auteurs pour faire connaître les vocables. Les mots sont les matériaux de la langue; la grammaire est une science vaine si elle travaille sur des mots inconnus des enfants.

Mais l'étude des listes de mots, bonne en soi, est insuffisante: présentés isolément, les mots ne restent pas gravés dans la mémoire, parce qu'ils ne réveillent qu'une idée abstraite, sans liaison avec d'autres idées déjà familières; il faut les voir dans leurs fonctions, dans la langue vivante pour en saisir et surtout retenir la valeur. C'est peut-être parce qu'on extrait les mots de la phrase pour les envisager uniquement en eux-mêmes, que l'étude du vocabulaire ne rend pas toujours en proportion du temps et de la peine qu'on y consacre. Mais si le mot est présenté dans le milieu qui en fixe le sens, en revanche la connaissance du mot éclaire le sens de la phrase. Ainsi le mot *butiner*, qui se trouve sous ma plume, expliqué ainsi: faire du butin; faire récolte sur les fleurs, ne restera pas vingt-quatre heures dans la mémoire de l'enfant; mais si l'on prend ce mot dans une proposition telle que celle-ci; les abeilles butinent le miel sur les fleurs, — immédiatement les trois substantifs connus qui accompagnent ce verbe forment un petit tableau où l'enfant se reconnaît: l'entourage fixe le sens qui resterait sans lui flottant.

Ces principes pédagogiques, qui ne m'appartiennent pas en propre, ont pris une forme concrète dans les deux petits volumes dont le titre figure en tête de ces lignes. Ils réalisent la plupart des « desiderata » des instituteurs.

Les morceaux, poésie et prose, qu'ils contiennent, sont courts mais complets, c'est-à-dire que chacun renferme une leçon complètement développée.

Chacun d'eux est précédé d'une liste de mots avec leurs modifications les plus importantes (féminin et masculin pour les adjectifs) et leurs parents les plus proches; ces mots sont tirés du morceau qui suit; ils doivent être confiés à la mémoire quant à leur forme; les difficultés orthographiques sont signalées par un changement de caractères; chaque morceau est suivi du vocabulaire contenant une définition concise des mots essentiels adaptée à l'âge de l'enfant; ces définitions doivent aussi être conservées. L'étude du matériel de la langue au point de vue de la forme; celle de la syntaxe des mots; la culture du cœur et de la mémoire; tout marche de front dans ce petit ouvrage qui a plus de valeur que d'apparence. Une troisième partie devra nécessairement le compléter.

Espérons que les auteurs, tout en ne se départant pas de leur plan primitif, tiendront compte de l'âge des élèves et sauront butiner en dehors du cadre des écrivains qui ont écrit spécialement pour l'enfance. G. COLOMB.

Cours gradué de calcul à l'usage des écoles primaires. — 1^{re} série. — Calcul jusqu'à 20. 16 pages 12/18 cm. 10 centimes. Guide du maître, 58 pages, 60 centimes. — Fribourg, dépôt central du matériel d'enseignement et de fournitures scolaires.

« Le mieux est parfois l'ennemi du bien », telle est la première impression que nous avons ressentie en lisant cette série du Cours gradué. Quoi! nos collègues de Fribourg ont l'excellente méthode Zæhringer-Ducotterd et ils la compliquent, comme nous le voyons dans le « Guide du maître »? Quelle erreur! Si le calcul est en souffrance dans le canton de Fribourg, la faute n'en est certes pas à l'absence d'un excellent manuel; elle doit être cherchée ailleurs. — La pratique de l'enseignement nous a appris que dans cette branche surtout, il faut de la simplicité, de la concision, mais de la vie dans les leçons; après cela, le manuel est secondaire.

Les sept principes sur lesquels la commission fribourgeoise s'est basée pour élaborer ce manuel sont fort bons et nous espérons qu'ils seront appliqués constamment dans les huit séries prévues; nous attendrons donc pour asseoir notre opinion définitive d'avoir pu examiner toutes les parties de ce Cours gradué et d'ici là nous continuerons à prendre pour guide les livrets Ducotterd.

P.-W. JEANNERET.

Mur, le 12 novembre 1891.

Monsieur Ed. Clerc, directeur de l'*Educateur*, Chaux-de-Fonds.

Monsieur le directeur,

Quand feu A. Bachelin, notre regretté poète, écrivain et peintre national eut fait paraître son *Jean-Louis*, j'ai pris la plume pour recommander cet excellent ouvrage à mes collègues, la plupart directeurs de bibliothèques populaires. Aujourd'hui, la *Bibliothèque universelle* a terminé la publication d'une charmante nouvelle de M. A. Kibaux, intitulé **Deux frères**. Je ne puis résister au besoin de signaler cet admirable et excellent ouvrage à tous les amateurs d'une saine et bonne littérature. Des œuvres pareilles font l'honneur de notre Suisse romande, à condition qu'elles y soient appréciées comme elles le méritent.

Il y a là la simple histoire d'une famille de paysans pendant une année. Des descriptions remarquables embellissent ce récit, un joli roman y trouve place avec des réflexions si simples, si naturelles, si vécues que chacun croit les avoir éprouvées. — Nous espérons que cette nouvelle sera en vente prochainement. Alors lisez et vous verrez si j'ai exagéré. Les personnes chargées de l'élaboration d'un livre de lecture pour les écoles primaires pourront y puiser abondamment. J'y ai pris des dictées de grande valeur.

Bref, signaler et recommander ces ouvrages, c'est appuyer l'Association contre la littérature immorale, c'est encourager les écrivains qui ont encore pour but de faire bon et bien sans s'inquiéter de la vente, c'est surtout rendre un grand service aux lecteurs de notre pays.

Agréé, etc.

L.-A. CORNUZ.